

# Lettre de conjoncture dans les entreprises artisanales du Loir-et-Cher & du Loiret

Juin 2015 | n°5

Pour cette 5<sup>e</sup> édition, 7 719 artisans des deux départements ont été sollicités par courriel entre le 6 et le 26 mai. 3 relances ont été effectuées en l'espace de 20 jours. 686 artisans y ont répondu. 297 pour le 41 et 389 pour le 45 ; soit une dizaine de plus que pour la précédente lettre. 53 % des répondants sont employeurs et regroupent plus de 1 820 salariés. Cette enquête a été déployée avec l'appui technique de l'Observatoire de l'Économie et des Territoires de Loir-et-Cher.

Ce que les artisans présentaient en février se réalise. Les chiffres d'affaires (CA) se maintiennent, et ce, quel que soit le domaine d'activité.

Dans l'Alimentation et le Bâtiment, cette résistance est manifeste. Ces deux secteurs, et plus particulièrement le Bâtiment loiretain, impriment le mouvement.

En Production, stabilité et recul des CA sont au coude à coude mais ce secteur s'inscrit dans une phase plus positive et optimiste depuis le début de l'année.

Enfin, c'est dans l'Alimentation et les Services que les dynamiques sont les plus nombreuses.

Cette embellie est toutefois fragile. Si, en lien avec leur niveau d'activité, les secteurs de l'Alimentation et du Bâtiment annoncent des bénéfices en très légère hausse, tous ne partagent pas cette évolution.

38,4 % des entreprises ont connu une baisse d'activité et 44 % ont constaté une diminution de leurs résultats, conséquence d'une hausse des charges de fonctionnement.

Après une relative décrue de la hausse du coût des matières premières, celles-ci connaissent à nouveau des tensions.

Les charges sociales impactent également négativement la rentabilité des entreprises artisanales.

Dès lors, les trésoreries restent préoccupantes.

Le pessimisme est moins flagrant qu'il ne le fut, notamment dans le 41 (le 45 avait gagné en optimisme dès février 2015). Cependant, les dirigeants demeurent inquiets pour l'avenir.

Le carnet de commandes des entreprises du Bâtiment s'améliore légèrement mais on reste sur du court terme, sans réelle perspective à plus long terme.

Après avoir subi 3 années de conjoncture dégradée, les entreprises artisanales, qui ont longtemps amorti les chocs de la crise, ne sont plus en capacité d'endurer encore cette léthargie : les trésoreries sont exsangues pour une majorité, faute de reprise tangible.

## Une reprise mais encore trop timide

Dès lors, l'emploi est touché. Le taux des entreprises qui ont conservé leurs employés rétrograde de 80 à 76 %. L'onde de choc est partie pour impacter les apprentis qui rencontreront des difficultés pour trouver suffisamment de maîtres d'apprentissage.

Autre victime de cette absence de réelle reprise : l'investissement, qui recule à nouveau.

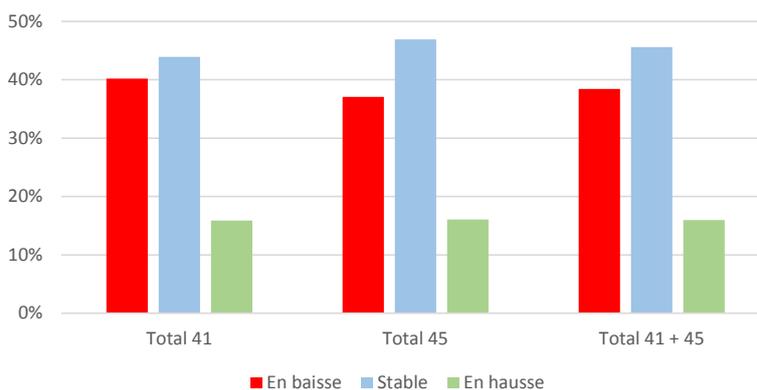
Situation d'autant plus fâcheuse que les banques semblent plus sélectives sur les projets qu'elles sont prêtes à suivre.

> La stabilité des CA se détache plus nettement. Ceci est encore plus net sur le 45. Dans le 41, la fréquence des cas de baisse ne recule que lentement. Traduisant cette éclaircie, les CA à la hausse se font un peu plus nombreux sur les deux départements.

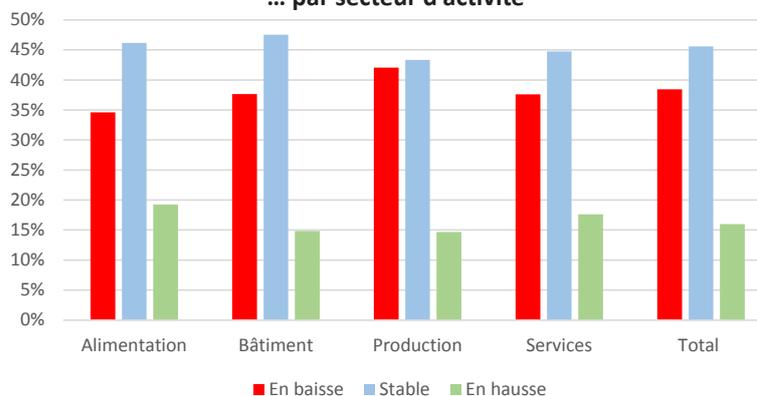
> L'éclaircie observée concerne particulièrement les secteurs du Bâtiment et de l'Alimentation. Pour ces secteurs, la stabilité des CA se détache bien nettement. Dans la Production, la stabilité l'emporte mais toujours d'une courte tête avec les baisses de CA. Dans les métiers de l'Alimentation et des Services, la dynamique est au rendez-vous. Ce sont là que les progressions de CA sont les plus nombreuses. Cette amélioration, tous secteurs confondus, pourrait paraître saisonnière. En effet, une telle proportion de CA en hausse était aussi observée voici un an. Mais en 2015, les CA dégradés sont plus nombreux de deux points qu'à la même époque en 2014.

## > Une éclaircie durable ou de saison ?

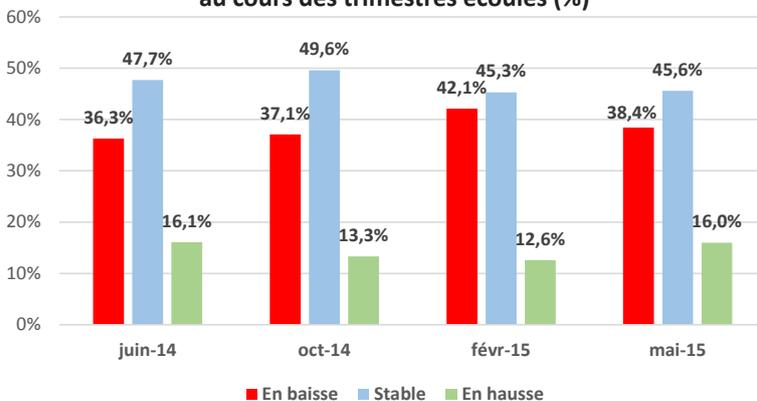
Évolution de l'activité au cours du trimestre écoulé... par territoire



... par secteur d'activité

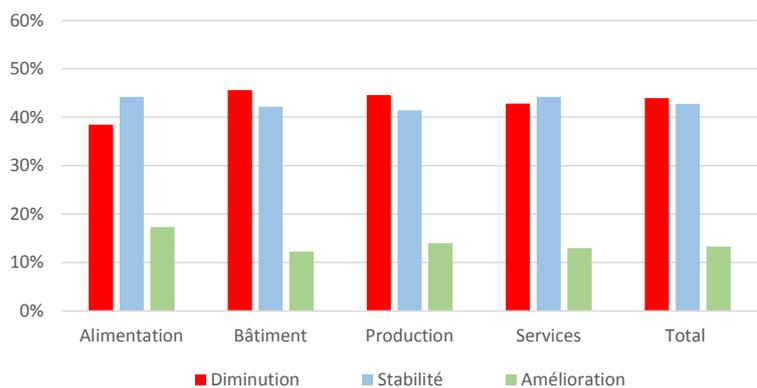


Répartition des artisans selon l'évolution de l'activité au cours des trimestres écoulés (%)



## > Des rentabilités qui restent impactées

Avis des artisans sur l'évolution de leur résultat au cours du trimestre écoulé



## > Des perspectives plus positives mais une confiance fragile

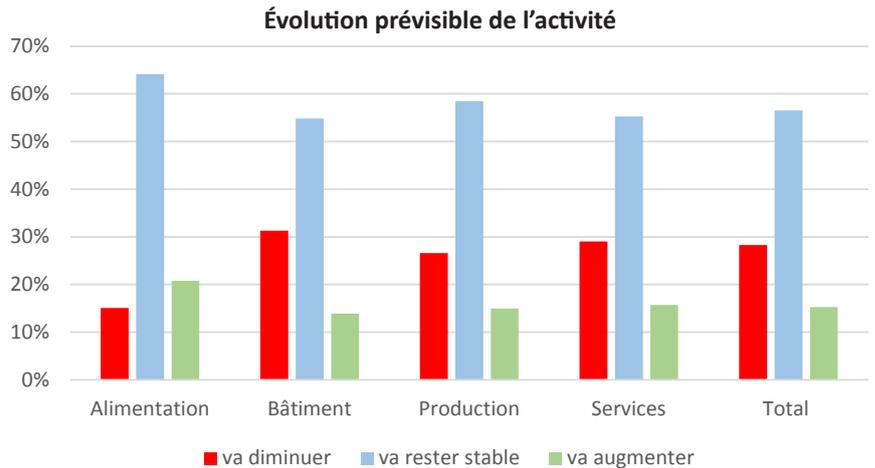
> Pour les mois qui viennent, les craintes de CA en régression continuent de refluer. Quel que soit le secteur d'activité, plus d'un artisan sur deux pense que son CA se maintiendra. Ils sont même 64 % à le considérer dans l'Alimentation - à l'anticiper-? Si la conjoncture a été plus favorable les semaines passées dans le 45, les artisans du 41 sont plus sereins pour les mois qui viennent. 60 % partent sur des CA stables contre 53 % pour leurs collègues loiretains. Des CA qui devraient se maintenir mais qui ne repartent pas encore à la hausse.

> Néanmoins, "les hirondelles ne font pas le printemps", et en dépit d'une activité moins déprimée, les chefs d'entreprises continuent de craindre une détérioration de leur rentabilité. Les corps de métiers du Bâtiment et de la Production l'illustrent. À nouveau, professionnels de l'Alimentation et des Services semblent sortir de l'ornière avec une résistance de leurs rentabilités.

> Compte tenu de ces prévisions d'activité, le pessimisme se rétracte dans le 41. Les artisans du 41 rejoignent ainsi ceux du 45 dont le moral s'était nettement amélioré dès février. Curieusement, les artisans de l'Alimentation sont les plus inquiets alors qu'ils semblent connaître une conjoncture plus favorable que les autres secteurs. Et à l'instar du trimestre précédent, en Production, les pessimistes font jeu égal avec les optimistes. Ils sont cette fois-ci aussi nombreux que les optimistes !

> Si pour 6 artisans sur 10 du Bâtiment, la visibilité reste toujours en deçà des 2 mois, ils sont cependant moins nombreux à avoir 4 semaines au mieux devant eux : 24 % contre 33 % en février. Le carnet de commandes se regarnit. 37 % disposent d'1 à 2 mois de commandes, contre 29 %, trois mois plus tôt.

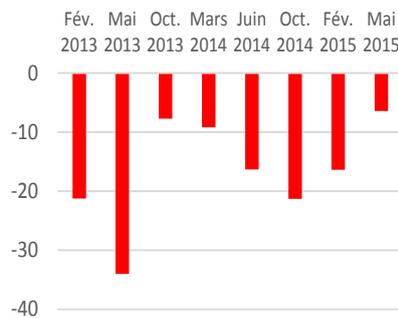
**Note méthodologique** | Le solde d'opinion est défini comme la différence entre la proportion de répondants ayant exprimé une opinion positive et celle ayant exprimé une opinion négative. Il peut s'appliquer aux questions qui appellent une réponse à deux ou trois modalités, telles que « optimiste », « ne se prononce pas », « pessimiste » ou « rassurant », « inquiet ». À partir de ces réponses, on calcule le pourcentage de répondants optimistes et de répondants pessimistes. Le solde d'opinion est alors établi comme la différence entre ces deux pourcentages. L'intérêt de cet indicateur réside moins dans le résultat d'une enquête que dans son évolution au fil du temps.



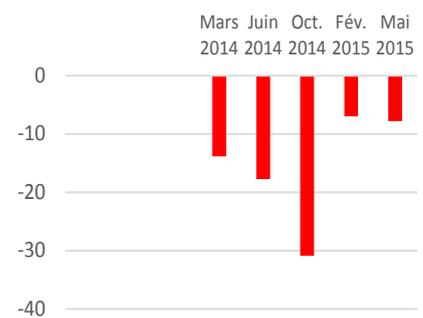
## > L'optimisme en perspective ?

### Sentiment général : soldes d'opinion entre optimistes et pessimistes

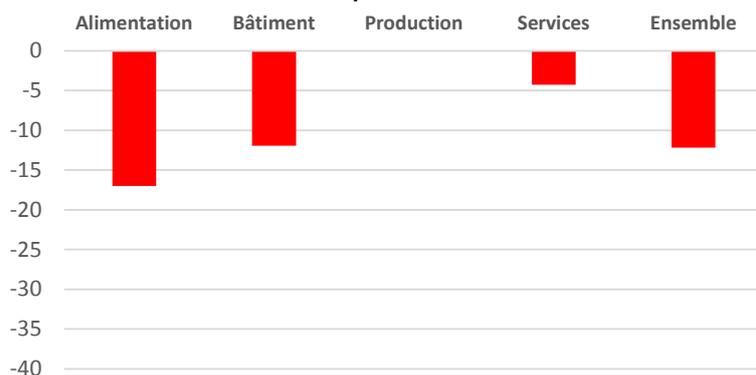
#### ... en Loir-et-Cher



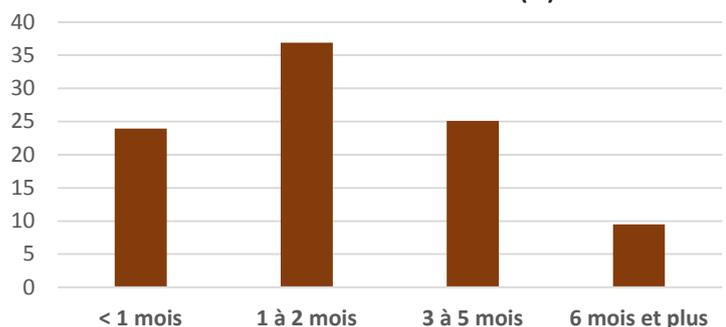
#### ... en Loiret



### ... ensemble par secteur d'activité



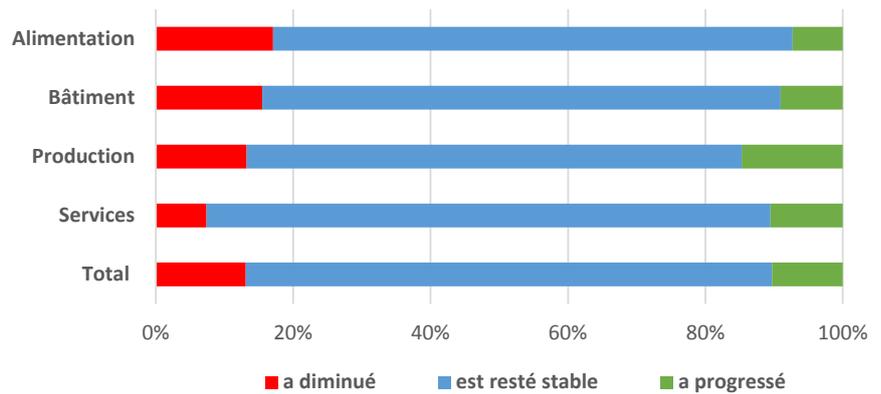
### Répartition des entreprises du Bâtiment selon l'étendue de leur carnet de commandes (%)



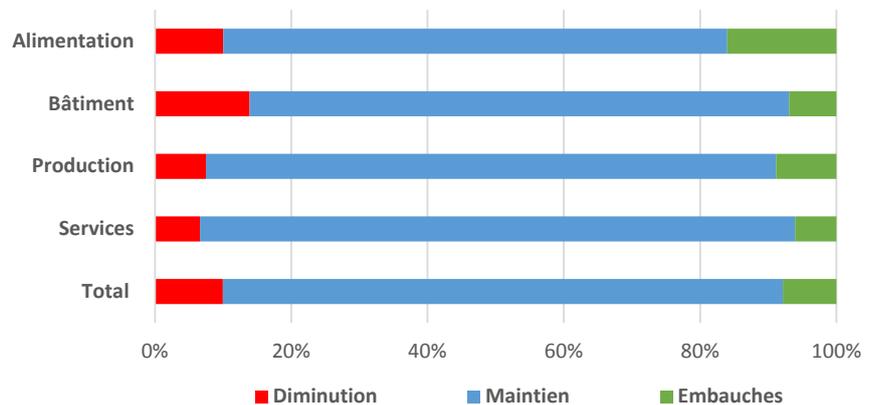
## > L'emploi paye un tribut de plus en plus important

> Le changement notable concerne le nombre d'employeurs à avoir diminué leurs effectifs. Ce nombre progresse de 4 parts. Par voie de conséquence, les employeurs ayant conservé tous leurs effectifs passent de 80 à 76 %. Or ces 80 % étaient très souvent observés d'une enquête à l'autre. Lorsqu'il y a embauche, le CDI est toutefois privilégié. Le recours au CDD recule et l'intérim devient marginal du fait d'un désengagement des entreprises du Bâtiment et de la Production en la matière. Pour les mois qui viennent, le maintien des effectifs reprend des couleurs (82 %). Mais les décisions de supprimer des postes pourraient être deux fois supérieures à celles d'embaucher dans le Bâtiment. Situation déjà observée en début d'année, les artisans se montrent réticents à prendre un apprenti. La baisse pourrait être de plus de 20 % exception faite de l'Alimentation où les signatures de contrat pourraient rester assez stables. Pour ceux qui ne prendront pas d'apprentis, le motif de "pas assez d'aide financière" n'arrive qu'en 4<sup>e</sup> position, juste avant celui de la mauvaise expérience antérieure. Le manque de charge de travail est la 1<sup>ère</sup> def d'explication. Elle est citée deux fois plus souvent que celle qui arrive en 2<sup>e</sup> position, à savoir «les contraintes réglementaires».

Évolution de l'effectif au cours du trimestre écoulé

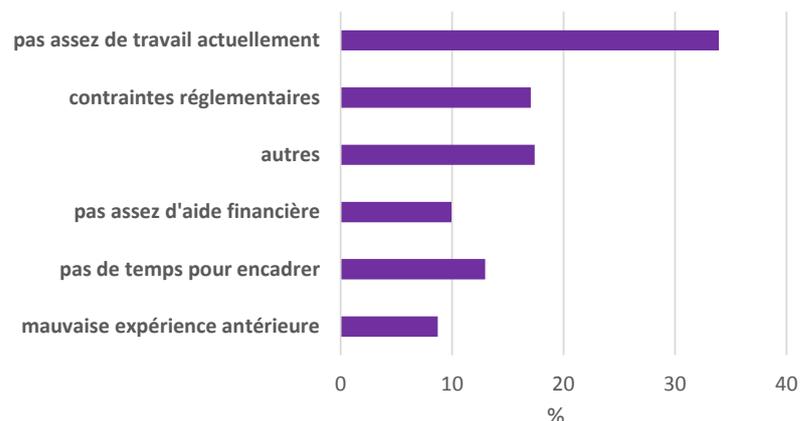


Évolution prévisible de l'effectif au cours des prochains mois



## > Le manque de charge de travail pénalise l'apprentissage

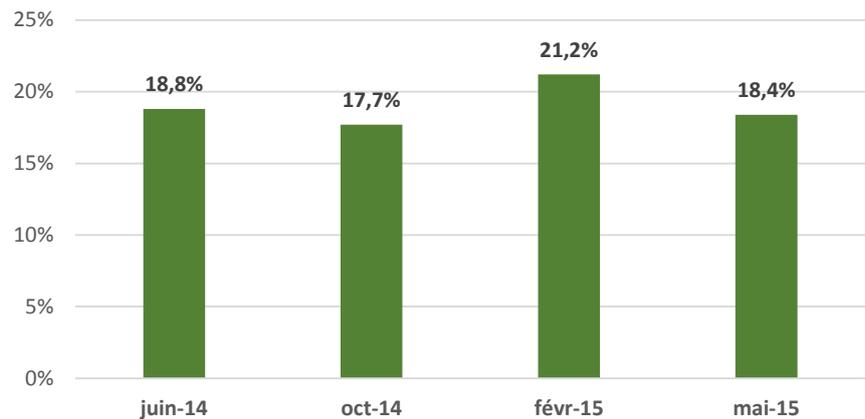
Motifs pour lesquels les artisans ne prendront pas d'apprenti (en % du nombre de réponses)



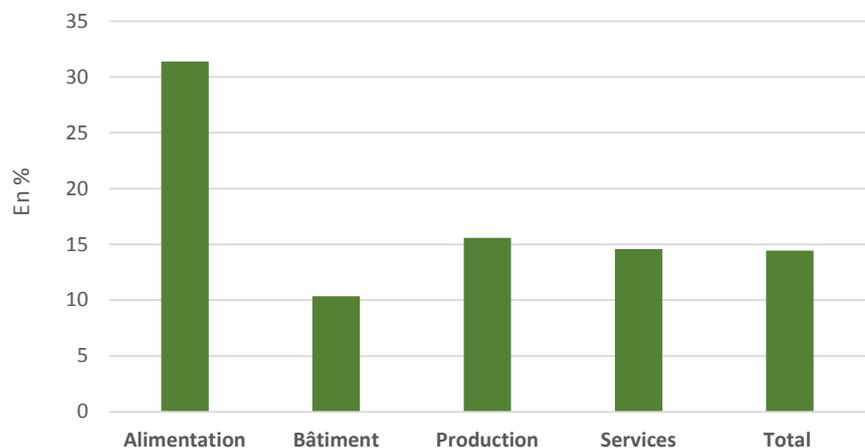
## > Investissements : retour à la prudence

> Les fondamentaux d'un retour de la croissance sont absents. Le léger rebond de l'investissement signalé en début d'année ne se maintient pas. On revient à 18 % d'investissements réalisés. Les artisans des Services et du Bâtiment du 41 sont moins enclins que leurs collègues du 45 à investir.

Part des artisans ayant réalisé des investissements au cours des trimestres écoulés (%)



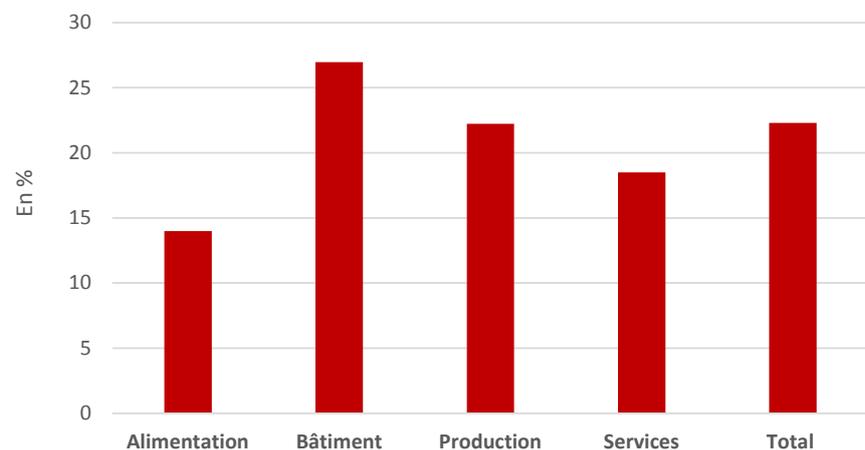
Part des artisans qui envisagent d'investir au cours des prochains mois selon le secteur d'activité (en %)



## > ...voire à la grande prudence

> Pas d'amélioration à court terme, seuls 14 % des artisans projettent d'investir. Les décisions de reporter les investissements sont partagées par 29 % des artisans du Bâtiment dans le 45, 25 % par ceux du 41 et également 29 % par les entreprises de la Production du 41.

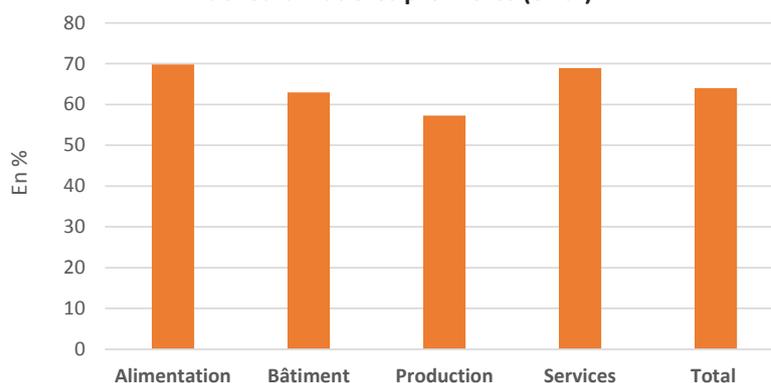
Part des artisans qui ont décidé de reporter des investissements selon le secteur d'activité (en %)



## > Nouvelle tension sur le prix des matières premières

> Les artisans restent confrontés à des hausses de leurs matières premières. Les tensions sont plus vives cette fois-ci dans l'Alimentation et les Services.

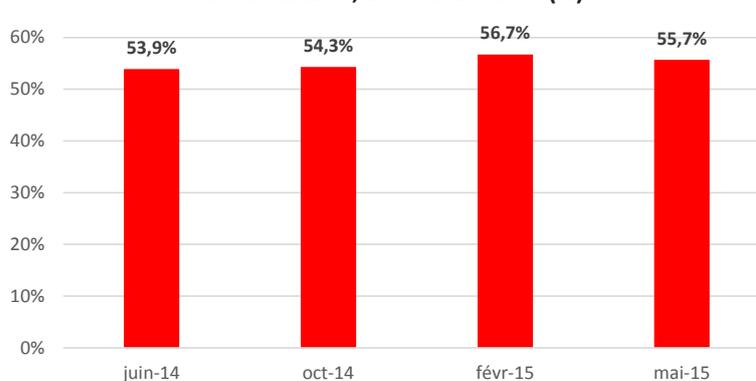
Part des artisans ayant constaté une augmentation du prix de leurs matières premières (en %)



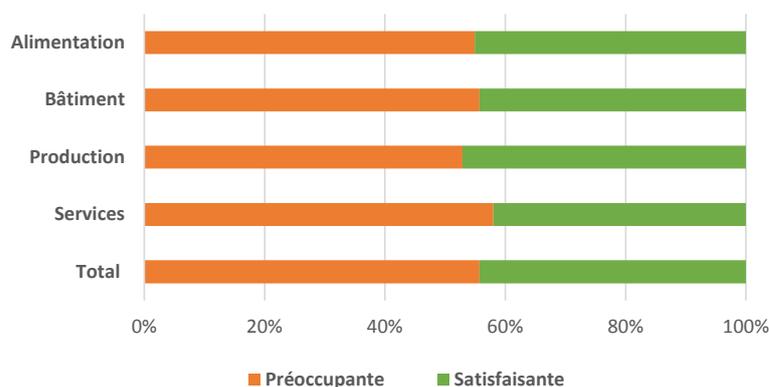
## > Des trésoreries mises à mal

> Pas d'amélioration en matière de situation de trésorerie. 57% des entreprises continuent de rencontrer des difficultés. Et celles-ci peuvent être exacerbées dans l'Alimentation des deux départements et pour le Bâtiment du 45. Diminution du CA et augmentation des charges et prix d'achat sont au coude à coude pour expliquer ces situations. Les augmentations de charges sociales arrivent ensuite.

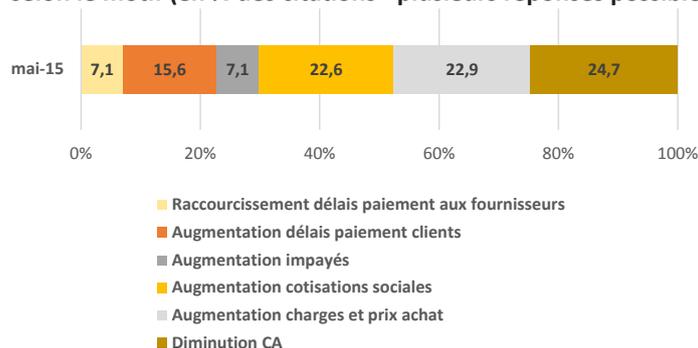
Part des artisans déclarant une situation de trésorerie insatisfaisante, voire alarmante (%)



Répartition des entreprises artisanales selon la situation de la trésorerie par secteur d'activité (en %)



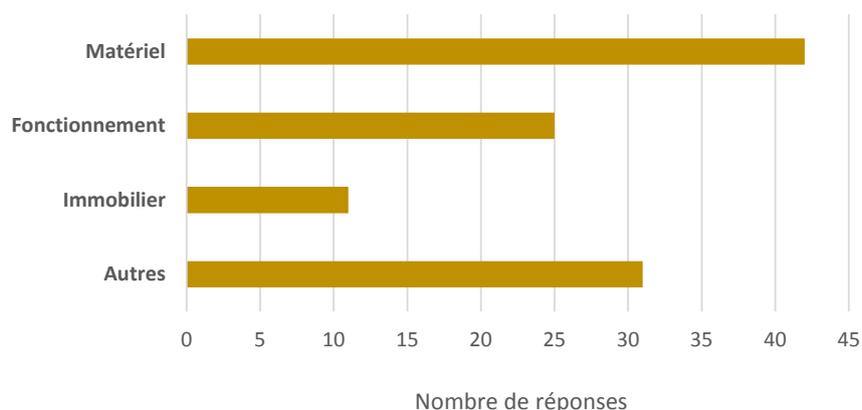
Répartition des entreprises artisanales évoquant des difficultés de trésorerie selon le motif (en % des citations - plusieurs réponses possibles)



## > Relation avec les banques : des répercussions

> Si dans une très grande majorité, les artisans considèrent que leurs relations avec les banques sont stables, on relève une altération de cette relation pour 11,7 % des artisans contre 8,3 % précédemment, particulièrement pour des artisans des Services du 45 et du Bâtiment pour le 41. Les accords de prêt ont sensiblement reculé passant de 84,5 à 71,4 %. Pas d'évolution en matière de ligne de crédit.

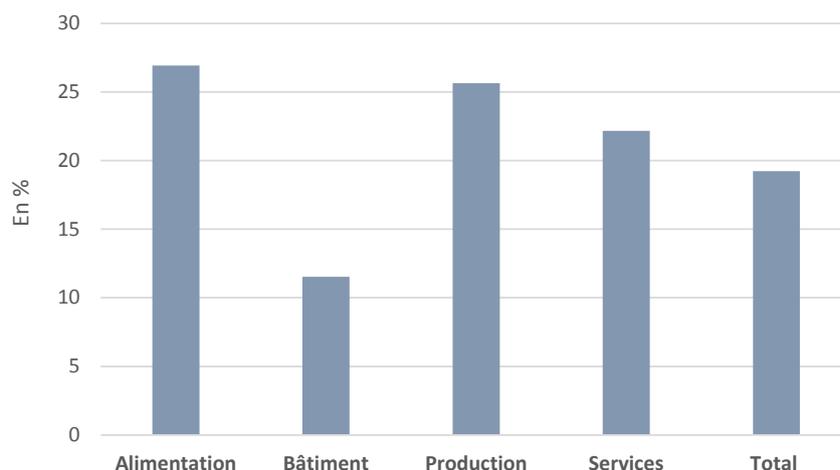
### Répartition des demandes de financement selon le motif en nombre de citations (plusieurs réponses possibles)



## > Projets de développement : des différences suivant les secteurs

> Un artisan sur cinq a un projet de développement, comme au trimestre précédent. Mais les entreprises du Bâtiment se recroquevillent : 1 sur 10 nourrit pareil projet. Le secteur de l'Alimentation du 41 fait, lui, feu de tout bois, au regard des réponses exprimées (4 sur 10). Les secteurs de la Production 41 & 45, des Services du 45 continuent d'être inscrits dans une réelle dynamique (1 sur 4).

### Part des artisans ayant un projet de développement dans les 12 mois selon le secteur d'activité (%)



## Partenaires

